

# L'assurance des patrimoines de caractère

LES PLUS PRODUIT

## UN CONTRAT MULTIRISQUES GLOBAL TRÈS ÉTENDU

- Définition large des biens assurés.
- Des garanties rares adaptées au mode de vie de l'assuré.
- Absence de définition des objets de valeur.
- Des garanties étendues hors de l'adresse du risque (objets confiés, bijoux, bagages, etc...).
- Des garanties Responsabilités Civiles, y compris la RC "visiteurs".

## DES PRINCIPES D'INDEMNISATION ENVIABLES

- Bâtiments : reconstruction strictement à l'identique, en valeur à neuf, capitaux illimités dans la plupart des cas.
- Biens mobiliers : indemnisation fondée sur la valeur d'achat chez un commerçant spécialisé.

## UNE CONCEPTION "HAUTE COUTURE"

- Application de franchises techniques au cas par cas.
- Des capitaux déterminés en réelle adéquation avec l'importance des risques assurés.
- Des moyens de protection et des mesures de prévention non standardisés (visite de risque systématique).
- Une équipe de GENERALI spécialement dédiée au produit (commercialisation, souscription, prévention).

## DES SERVICES ASSOCIÉS HAUT DE GAMME

- Singulier Protection Juridique : des domaines d'intervention étendus et un plafond d'indemnités de 50 000 euros.
- Singulier Assistance : des prestations en France et à l'étranger complémentaires aux garanties dommages du contrat.
- Singulier Annulation de voyage : garantie annuelle automatique dans le cadre de voyages privés ou professionnels.

## SINGULIER

S'ADRESSE À DES CLIENTS PRIVILÉGIÉS SOUCIEUX DU RESPECT DE LEUR STYLE DE VIE.

## SINGULIER

EST DESTINÉ À DES PATRIMOINES AUTHENTIQUES, CONTEMPORAINS OU ANCIENS.

## SINGULIER

OFFRE UNE FORTE CAPACITÉ D'ENGAGEMENT POUR DES RISQUES FRÉQUEMMENT SOUS-ASSURÉS...